



Lettre d'information n°11 - Décembre 2023

Les nouvelles missions de Tarn-et-Garonne Aménagement en faveur de la sécurisation de la ressource en eau progressent rapidement et favorablement. Le dispositif innovant mis en place vient élargir le champ des interventions du syndicat dont le numérique demeure une composante centrale avec des enjeux forts : fin du déploiement de la fibre optique, problématiques d'exploitation, de qualité et de vie du réseau, arrêt du service cuivre, mais aussi tous les services associés comme l'Open Data ou le stockage sécurisé des données des collectivités.

Avec la multiplication des sujets, j'ai souhaité repenser le format de notre lettre d'information en lui donnant un caractère plus pratique, plus qualitatif et plus interactif, à l'image de ce que doit être le service apporté par Tarn-et-Garonne Aménagement dans chacune de ses missions d'ingénierie territoriale.

C'est ce même mot d'ordre qui anime les équipes du syndicat, à vos côtés et à votre écoute.

Bonne lecture.

Jean-Michel BAYLET,
Président de Tarn-et-Garonne Aménagement



Programme
Fibre Optique

Usages et
Services

Téléphonie
Mobile

Approvisionnement
en eau



Dernière actualité

Participation au 2ème salon des collectivités à Montauban (Eurythmie), le samedi 30 septembre 2023, au côté d'Octogone Fibre.

Programme Fibre Optique

Indicateurs du projet



Podium

Avec un **taux de pénétration** élevé (*taux des foyers raccordés à la fibre*), voici les 3 premières communes :

1. **Nohic** : 70 %
2. **Cayrac** : 68 %
3. **Saint Etienne de Tulmont** : 64 %



Boîte à outils

Adressage

Selon **la loi 3DS du 21 février 2022**, chaque commune est responsable du bon adressage de son territoire pour faciliter l'accès au services d'urgence et de proximité et afin de permettre d'identifier chaque bâtiment aux différents réseaux (eau, assainissement, énergie et télécommunication).

Décret n°2023-767 du 11 août 2023 portant **obligation** de déclarer et certifier les adresses pour les communes :

- de plus de 2 000 hab., le **1er janv. 2024**
- les autres, le **1er juin 2024**.

Base Adresse Nationale

Signalements

Vous avez constaté un **dommage** visible depuis la voie publique sur les infrastructures du réseau de fibre optique ou ADSL (cuivre) ?

Dommmages Réseaux Altitude Infra

Dommmages Réseaux Orange

Tester son éligibilité à la fibre optique



Opérateurs présents sur le réseau Fibre :

Vous trouverez ci-dessous la liste des opérateurs présents pour les **particuliers**. Mais également ceux pour les **professionnels** (*cliquez sur l'image*).



Préparer son raccordement :

Pour le bon déroulement du raccordement à la fibre, une **checklist** est proposée [ici](#)

Pour rappel, le raccordement relève de l'**opérateur commercial** choisi par l'abonné et se planifie avec ce dernier au moment de la souscription du premier abonnement. Il est financé par la DSP bien que le syndicat et Octogone Fibre n'aient pas de capacité réglementaire d'intervention à ce niveau.

Permanences

Retrouvez nos futures permanences avec **Octogone Fibre**, et certains opérateurs, en cliquant sur l'image ci-dessous :



Rappel

Même si l'**interlocuteur des usagers** reste **toujours l'opérateur commercial** (souscription de l'abonnement), **Tarn-et-Garonne Aménagement** reste disponible en cas de souci de raccordement.

Extinction Cuivre

Consécutivement à la fin du déploiement de la fibre optique, **Orange** a annoncé sa volonté **de fermer progressivement l'ensemble des services de télécommunication de son réseau cuivre jusqu'en 2030. Dix premières communes Tarn-et-Garonnaises représentant près de 20 000 foyers sont concernées par un arrêt du cuivre dès 2026.**

Ces 10 communes répondent toutes à des critères de taux d'éligibilité et de taux de foyers déjà raccordés élevés.

- Castelsarrasin
- Finhan
- La Ville Dieu du Temple
- Léojac
- Montech
- Nohic
- St Etienne de Tulmont
- St Porquier
- Verlhac-Tescou
- Villebrumier

Les foyers de **55 communes supplémentaires** sont pressentis pour un **arrêt du service en 2027.**

La fermeture progressive du service cuivre va permettre de planifier en suivant la dépose du réseau et ainsi soulager de nombreuses artères aujourd'hui fragilisées par de trop nombreux câbles.

Usages et Services

Tarn-et-Garonne Open Data

Avec pour objectif une meilleure transparence des données, une meilleure efficacité de l'action publique et une amélioration de la coopération avec la mise à disposition de ressources à valeur économique et sociale, **la loi pour une République Numérique du 7 octobre 2016** a fixé obligation pour les collectivités de plus de 50 agents et/ou 3 500 habitants d'ouvrir leurs données numériques. Pour faciliter la mise en conformité des collectivités du département, Tarn-et-Garonne Aménagement, en partenariat avec la Région, a développé et met à disposition des collectivités qui le souhaitent une **plateforme dédiée**. Pour toute information concernant ces obligations et ce service gratuit, contactez nous.

Quelques chiffres :

3^e trimestre 2023



Top 5 Téléchargements

- Déploiement THD par logement
- Calendrier de déploiement THD
- Communes millésimées en France
- Fichiers des locaux des personnes morales
- Liste des automates en bureaux de poste

Accéder à la plateforme

Tarn-et-Garonne Storage

Élaboré en 2020 avec l'ensemble des communautés de communes membres de Tarn-et-Garonne Aménagement, le **Schéma Directeur des Usages et Services Numériques** a notamment mis en lumière un ensemble de besoins des collectivités. Parmi ces besoins, s'est révélée l'opportunité de mettre en place un **service mutualisé de stockage sécurisé des données** des collectivités. Avec le soutien du Plan France Relance, Tarn-et-Garonne Aménagement a développé ce service en s'appuyant sur une solution de stockage dynamique en data center (NetExplorer) et en interconnectant tous les sièges des intercommunalités membres avec un réseau fibre dédié et souverain (Groupement Fermé d'Utilisateurs ou GFU).

Ce service désormais opérationnel bénéficie déjà à **3 collectivités et 120 agents** - 3 autres collectivités sont en train de préparer leur migration - et est ouvert selon une grille de tarifs mutualisés à l'ensemble des collectivités qui le souhaitent (nous consulter pour les modalités).

G.F.U.

Groupement Fermé Utilisateurs : réseau de fibres dédiées aux collectivités

- o Installation technique opérationnelle pour les **9 EPCI**

NetExplorer

Plateforme de stockage et de sécurisation des documents

- o **3 formations Administrateurs** ont été réalisées pour les responsables informatiques des EPCI

o En cours d'activation courant novembre

o 4/8 plateformes (propres aux EPCI) activées



Baie - porte collecte GFU à Castelsarrasin

Le mois du Numérique

Tarn-et-Garonne Aménagement est partenaire du Conseil Départemental dans le cadre du **mois du Numérique** qui se déroulera du **24 janvier au 24 février 2024**.

A travers cette opération, de nombreuses manifestations (expositions, conférences, ateliers) ciblées pour le scolaire et tout public seront programmées sur tout le territoire. Plus d'information à venir.



Téléphonie Mobile

Depuis 2018, Tarn-et-Garonne Aménagement accompagne l'État et le Département dans le **"New Deal Mobile"** (couverture ciblée, création de nouveaux site 4G). Depuis cette date et à l'initiative du **Comité Consultatif des Réseaux Fixes et Mobiles**, piloté par ces acteurs, une quinzaine de sites mobiles 4G opérateurs ont été érigés dans le département et une dizaine sont programmés.



Un site mobile à Ginals

En 2023, 2 sites ont vu le jour : Touffailles et Castelferrus - Saint Aignan.

5 sites sont programmés pour 2024 : Loze, Vigueron, Molières, Saint Cirq et Labarthe.

4 sites ont été arrêtés pour une mise en service début 2025 : Puylagarde, Lapenche, Fabas et Castelsagrat.

2 sites retenus pour 2026 : Tréjouis et Maumusson.

Par ailleurs, un **site interdépartemental sera érigé en 2026** pour répondre au besoin de renforcement du service mobile sur Maubec (82) et Solomiac (32).

[Plus d'information](#)

Approvisionnement en eau



Retenue à Saint Vincent Lespinasse (EARL Visantine)

Depuis 2023, Tarn-et-Garonne Aménagement déploie ses nouvelles compétences en matière de **sécurisation de la ressource en eau**.

À ce jour, une **première campagne de communication auprès des irrigants éligibles** au dispositif a permis de faire émerger une dizaine de dossiers en cours d'examen. C'est au **comité technique** constitué des signataires de la charte et des acteurs impliqués sur ces sujets (Agence de l'Eau Adour Garonne, Etat, communautés de communes, syndicats de bassin versant, etc.) qu'appartiendra dans les prochaines semaines d'évaluer l'opportunité de soumettre ces projets à la validation du comité de pilotage en vue de leur mise en oeuvre.

Pour rappel, ce dispositif inédit et expérimental vise, sous la houlette de ces instances et du comité syndical de Tarn-et-Garonne Aménagement, à **financer à hauteur de 80 %** des solutions permettant de substituer des prélèvements d'irrigations réalisés durant l'étiage **dans des cours d'eau non réalimentés** par des volumes stockés grâce à :

- des curages ;
- la remobilisation de retenues non utilisées ;
- l'extension de retenues existantes ;
- la création de retenues.

Suis-je éligible au dispositif ?



Comité de pilotage avec les signataires de la "Charte stratégie départementale de sécurisation de l'accès à la ressource en eau par la création et l'optimisation de retenues individuelles et semi-collectives de substitution", le lundi 9 octobre 2023.

Tarn-et-Garonne Aménagement

100 bd Hubert Guze
Hôtel du Département
82000 MONTAUBAN



TARN-ET-GARONNE AMÉNAGEMENT

Nous joindre

Nous écrire



Envoyé avec

Brevo